MIEUX VIVRE

Le journal des locataires de Terres de Loire Habitat

TERRES DE LOIRE HABITAT
Office Public de l'Habitat de Loir-et-Cher

N°112 | Automne 2017

www.terresdeloirehabitat.fr

QUOI DE NEUF ?

CULTUR'HALL FÊTE SES 5 ANS !

Retrouvez le programme en p. 3

QUOI DE NEUF ? *p. 2*
Nouvelle maquette !
Enquête OPS
Inauguration à Villebarou
Cultur'Hall : 5 ans !

ÇA M'INTÉRESSE *p. 4*
Quels sont les travaux autorisés ?

VIE PRATIQUE *p. 6*
Passez au prélèvement !
La fibre optique dans le département

RENCONTRE *p. 7*
La proximité version GUP

AGENDA DES SORTIES *p. 8*
À Blois, Vendôme et Romorantin

Tout neuf

NOUVELLE MAQUETTE !

Votre journal fait peau neuve !

Suite à l'enquête menée en 2016, à laquelle vous avez été plus de 500 à répondre, Terres de Loire Habitat a fait évoluer le « Mieux Vivre » !

Nouvelle mise en page, évolution des rubriques, plus de reportages… pour mieux correspondre à vos attentes.

Découvrez cette nouvelle formule et donnez-vous votre avis sur notre page Facebook !

ENQUÊTE OPS

Surveillez vos boites aux lettres : l'enquête OPS arrive !

Vous recevrez peut-être courant octobre l'**enquête sur l'Occupation du Parc Social (OPS)**. Cette enquête demandée à tous les bailleurs sociaux permet d'établir des statistiques nationales sur la situation du logement en France et son évolution.

Si vous recevez ce courrier, **merci de compléter et de retourner le document auprès de votre agence Terres de Loire Habitat,** en y joignant les documents demandés, avant la date limite qui sera précisée.

INAUGURATION A VILLEBAROU

Cet été, Terres de Loire Habitat a inauguré huit pavillons, rue des Laurières à Villebarou.

Ces nouveaux logements, six types IV et deux types V, disposent d'un **garage individuel**, d'un **jardin privatif** et d'une **terrasse**. Ce programme s'inscrit dans le Projet de rénovation urbaine de Blois, en permettant un renouvellement de l'offre locative sur l'agglomération.

« **Bienvenue aux nouveaux locataires !** »

Plus de photos sur notre page Facebook !

L'intruse

CULTUR'HALL

Cultur'Hall fête ses 5 ans cette année !

Voici le programme de cette nouvelle édition, avec deux dates à Blois, deux dates à Vendôme et deux dates à Romorantin. L'objectif reste toujours le même : proposer un instant culturel dans un lieu insolite, le hall d'immeuble. Début des spectacles à 18h30, pour une heure environ. Pour clôturer l'événement, un verre de l'amitié est offert.

Venez nombreux, c'est gratuit et ouvert à tous les locataires ! Plus de renseignements au 02 54 52 29 00.

Sadya

À Conter d'Aujourd'hui

Programmation

BLOIS

Mardi 14 novembre
19 rue D. Durville
★ Compagnie L'intruse

Vendredi 17 novembre
12 rue C. Colomb
★ À Conter d'Aujourd'hui

Mardi 21 novembre
9 rue Langevin
★ Collection Tinelle

Vendredi 24 novembre
6 rue Coursaget
★ Sadya

ROMORANTIN

Vendredi 10 novembre
4 place de l'Europe
★ À Conter d'Aujourd'hui

Vendredi 1er décembre
9 rue A. de Bretagne
★ Collection Tinelle

VENDÔME

Mardi 7 novembre
13 avenue G. Clémenceau
★ Sadya

Mardi 28 novembre
4 rue de la Fosse
★ Compagnie L'intruse

TRAVAUX : CE QUI EST AUTORISÉ… OU PAS !

Vous souhaitez aménager votre logement ? Avant de vous lancer dans tout type de travaux, découvrez quels travaux vous avez le droit de réaliser par vous-même et lesquels sont interdits.

Votre état des lieux décrit l'état de votre logement à votre arrivée : les travaux sont possibles, parfois même conseillés, mais surtout… réglementés. Par exemple, vous pouvez librement repeindre vos murs mais en revanche il vous faut une autorisation écrite pour l'ajout d'une cloison. Dans tous les cas, les travaux devront être effectués dans les règles de l'art.

Travaux d'entretien

Bien entretenir son logement est indispensable pour maintenir son confort. Ces petits travaux d'entretien sont à votre charge, selon la réglementation : remplacement des interrupteurs et des prises de courant, réparation du dispositif de fermeture des placards, remplacement des vitres détériorées, …

Retrouvez la liste complète dans votre guide du locataire et sur le site Internet de Terres de Loire Habitat, www.terresdeloirehabitat.fr

Travaux d'embellissement

Vous pouvez tout à fait agencer votre logement à votre goût : papier peint, peinture, revêtement de sol, décoration… La pose et l'entretien de ces embellissements est à votre charge, prenez-en soin et remplacez-les lorsqu'ils sont usagés. Prenez toujours la précaution de décoller le papier peint existant avant de le changer. Attention toutefois aux couleurs vives, qui pourraient vous contraindre à une remise en état, lors de votre départ.

Pour fixer des tableaux, des éléments, etc., utilisez des crochets ou des chevilles appropriés afin d'éviter les dégradations. Attention, certaines cloisons nécessitent des modes de fixation renforcés.

Concernant les paraboles, toute installation nécessite une demande écrite auprès de Terres de Loire Habitat, qui pourra alors vous délivrer une autorisation et organisera une visite

technique après travaux. En cas d'accord, faites installer la parabole par une entreprise ou un professionnel qui s'engage à respecter les règles de sécurité. Attention, il est interdit de percer les fenêtres ou leur châssis pour faire passer les câbles !

Gros travaux

Certains travaux sont interdits dans votre logement. **Il s'agit notamment des travaux qui modifient la typologie et les caractéristiques de votre logement, ceux qui risquent d'endommager le bâtiment ou qui posent des problèmes de sécurité.** Par exemple : créer ou abattre une cloison, coller des dalles au plafond, supprimer des volets, remplacer une baignoire par une douche…

Voici quelques exemples de travaux autorisés… ou non !

Travaux autorisés (après accord de Terres de Loire Habitat) :

- Remplacer un revêtement de sol ;
- Poser de la faïence (cuisine, salle-de-bains) ;
- Remplacer un équipement (baignoire, robinetterie, évier…) ;
- etc.

Travaux interdits :

- Percer les fenêtres ;
- Remplacer une baignoire par une douche ;
- Abattre une cloison ;
- Installer un poêle à bois ;
- Installer une véranda ;
- etc.

En cas de doute, avant de commencer vos travaux, contactez votre agence Terres de Loire Habitat, qui vous renseignera sur vos droits et vous apportera quelques conseils de mise en œuvre.

Travaux de réparation

Un logement nécessite de l'entretien : certaines grosses réparations peuvent être portées à votre charge si vous avez fait preuve de négligence. Par exemple, un lavabo fêlé ou cassé. En cas de doute, appelez votre agence Terres de Loire Habitat, nos équipes sauront vous répondre !

SOYEZ SEREIN, AVEC LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Le prélèvement automatique est le moyen le plus simple et le plus pratique pour payer son loyer. Les prélèvements sont effectués à date régulière, chaque mois. Plus besoin d'y penser !

Simple, pratique, automatique… plusieurs jours avant le prélèvement, vous recevez un avis indiquant clairement son montant et la date de prélèvement. Plus besoin de courrier, de chèque, de déplacement…

Deux dates sont désormais possibles, le 5 ou le 10 du mois. Pour gagner en confort, nous vous conseillons de choisir la date de prélèvement la plus proche du versement de vos ressources sur votre compte (salaire, indemnités, allocations, prestations, pensions, etc.). En cas de doute, demandez conseil auprès de votre agence Terres de Loire Habitat.

Comment procéder ?

- Remplissez le mandat de prélèvement SEPA disponible à l'accueil de votre agence ou par courrier sur simple demande.
- Retournez le formulaire signé accompagné d'un RIB IBAN-BIC.

En cas de difficultés de paiement, prévenez la Trésorerie de Terres de Loire Habitat. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec une conseillère sociale auprès de votre agence. À tout moment, vous pouvez renoncer au système de paiement par prélèvement automatique auprès de Terres de Loire Habitat, un simple courrier suffit.

LA FIBRE OPTIQUE SE CONNECTE DANS LE DÉPARTEMENT

Le déploiement de la fibre optique sur le département se poursuit. Comment cela fonctionne-t-il et quel dispositif est mis en place pour les locataires de Terres de Loire Habitat ?

Internet à très haut débit

La fibre optique est un support de télécommunication, plus puissant que l'ADSL. Déjà utilisée pour la plupart des communications longue distance, la fibre optique se développe pour les particuliers : télévision, téléphone, internet… La fibre optique assure un très haut débit stable, même en utilisation simultanée.

La fibre dans les immeubles

Terres de Loire Habitat a autorisé l'accès à ses bâtiments pour l'installation de ce réseau, selon le périmètre défini par les communes concernées. Lorsque les travaux sont réalisés dans un immeuble, une plaque métallique posée sur la porte de la gaine technique du rez-de-chaussée indique que le bâtiment est équipé. Si votre immeuble est concerné et que vous souhaitez bénéficier de la fibre optique, il faut contacter l'opérateur de votre choix.

Le planning

Sur Vendôme, quasi tous les immeubles sont raccordés à la fibre optique, à l'exception de la rue Camille Saint-Saens.

Sur Romorantin, les travaux sont en cours, jusqu'à fin 2018.

LA PROXIMITÉ VERSION GUP

Dans le cadre du Projet de rénovation urbaine (PRU) de Blois, la Gestion urbaine de proximité (GUP) accompagne les changements du quartier et vise à améliorer la qualité de vie des habitants avant, pendant et après les travaux. L'équipe de la GUP réalise un véritable travail de médiation.

Les chiffres clef

2
agents de la Ville dédiés

9 ans
d'ancienneté pour ce dispositif

5-7
place Coty à Blois

LHOUSSAINE BAHADDOU
| Agent de proximité

« *Le diagnostic de terrain est notre principal atout : nos locaux étant en cœur de quartier, nous connaissons bien ses habitants. Nous avons tout un volet de sensibilisation et d'actions sociales qui complète nos missions principales. Par exemple, nous sommes partenaires des actions telles que les balcons fleuris, ma résidence propre, le vide appart'… On travaille aussi avec les écoles, les centres sociaux… pour faire prendre conscience aux habitants de leur rôle sur ce thème. Il ne faut pas être fataliste face à une incivilité, parlez-nous en, nous sommes à l'écoute !* »

MONIQUE CHAUMAIS
| Locataire

« *Je connais bien l'équipe de la GUP : quand j'ai un souci, je viens à l'Espace du projet et de la citoyenneté, ils me renseignent. Par exemple, il y avait un encombrant sur la pelouse derrière chez moi, ils ont pu faire intervenir une équipe pour retirer le meuble. Je suis souvent présente dans les actions organisées autour du cadre de vie : je participe aux balcons fleuris, en tant que participante ou dans le jury. Certains habitants ne connaissent pas l'Espace du projet et de la citoyenneté, c'est dommage : s'ils ont un problème, il faut qu'ils viennent les voir !* »

TIMOTHÉE MARIAU
| Coordonnateur

« *Notre objectif est d'instaurer un dialogue permanent entre les habitants, la Ville et les bailleurs. Nous intervenons sur trois domaines essentiellement. Le premier, c'est l'information aux habitants, notamment sur les travaux du Projet de rénovation urbaine (PRU). Le second domaine concerne l'espace public, que cela soit en termes de propreté, d'incivilité ou de sécurité. Enfin, nous avons un rôle de coordination auprès des différents acteurs du quartier : habitants, ville, bailleurs, milieu associatif… Pour que l'appropriation de l'espace public, se fasse dans les meilleures conditions.* »

BLOIS

GOÛTER-CONCERT – PERMIS DE RECONSTRUIRE

Du 1er avril au 17 septembre

Ce spectacle jeune public, inspiré d'un imaginaire futuriste, prend appui sur la fabrication et l'emploi d'instruments construits exclusivement en tubes PVC. On pourra découvrir les rimba tubes, flûtes traversières, quenas, clarinettes à membranes, bassolinos... Ce spectacle propose d'appréhender la physique du son dans une ambiance aux tonalités blues, jazz ou pop !

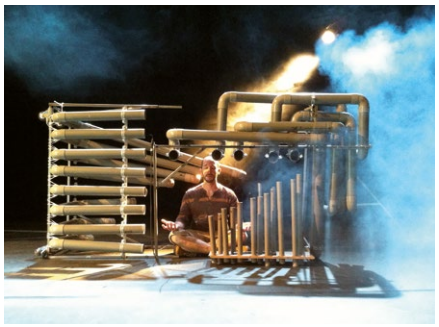

Chato d'O – 14h30

Renseignements : 02 54 45 50 00

EXPOSITION – 25 ANS D'ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES ET HISTORIQUES

Du 12 septembre au 31 décembre 2017

Cette exposition se présente sous la forme de dix cubes qui sont placés sur la place du Château royal de Blois. Elle évoque, à travers de nombreux documents d'archives et photographies inédites, les recherches historiques et archéologiques en cours.

Renseignements : 02 54 90 33 33

EXPOSITION – IL ÉTAIT UNE FOIS L'HOMME

Du 12 septembre au 4 novembre 2017

Qui ne connaît pas la série télévisée d'Albert Barillé, « Il était une fois... » ? Cette série animée de vulgarisation scientifique et historique des années 80 a connu un succès immédiat et immense qui se poursuit aujourd'hui auprès des nouvelles générations. Retrouvez les planches originales du tourangeau Jean Barbaud, de cette adaptation en bande dessinée fidèle à l'œuvre d'origine.

Maison de la BD – Ouvert du mardi au samedi

Renseignements : 02 54 42 49 22
www.maisondelabd.com

VENDÔME

FESTIVAL – LES ROCKOMOTIVES

Du 21 au 28 octobre

Le rock est toujours à l'honneur pour cette 25ème édition des Rockomotives, à travers des concerts, exposition, projection de court métrages.

Renseignements : Figures libres
02 54 77 06 92 - www.rockomotives.com

CINÉ-GOÛTERS – COURTS MÉTRAGES SUR L'HISTOIRE

26 novembre (Mondoubleau) et 13 décembre (Vendôme)

Quoi de mieux que de découvrir l'Histoire en animation ? Cette sélection de courts métrages traverse les époques de surprise en surprise pour éveiller la curiosité et les sourires des tout-petits. Gourmandises et découverte artistique sont ainsi les mots d'ordre de ce ciné-goûter !

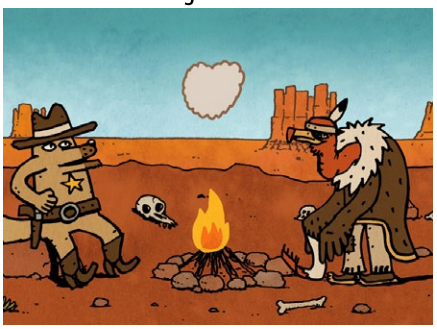

26 novembre à 16h30 Salle de l'étoile à Mondoubleau
13 décembre à 14h30 au Centre culturel des Rottes de Vendôme

Renseignements : Ciclic – 02 47 56 08 08
animation.ciclic.fr

THÉÂTRE – COSAS RICAS

11 octobre

Dans le cadre des journées cubaines, découvrez ce spectacle de théâtre-conte pour enfants (à partir de 5 ans) qui, à travers le personnage d'une marchande ambulante cubaine, raconte les histoires d'un colibri, des cocuyos et du chien Caramelo.

Centre culturel de Vendôme – Deux représentations à 10h et 14h

Renseignements : Association CoopàCuba : 02 54 73 25 73 / cubacoop41@orange.fr

ROMORANTIN

SALON GASTRONOMIQUE – JOURNÉES GASTRONOMIQUES DE SOLOGNE

28 et 29 octobre

C'est la Bretagne qui est à l'honneur de cette 40ème édition des Journées gastronomiques de Sologne. Elles nous feront découvrir une région pleine de richesses gourmandes avec galettes, far, huîtres, beurre salé, Kouign Amann, cidres et autres chouchens.
120 exposants régaleront vos papilles !

La fabrique Normant

Renseignements : www.jgs.romorantin.net

CINÉMA - MARIE CURIE, UNE FEMME SUR LE FRONT

17 octobre

En 1914, Marie Curie équipe une voiture de matériel de radiographie et se rend sur la bataille de la Marne. Ce téléfilm révèle le rôle crucial joué par Marie Curie pendant la Première Guerre mondiale. La projection du film sera suivi d'un débat avec Marie-Noëlle Himbert, co-scénariste et auteur de « Marie Curie, portrait d'une femme engagée » (Actes Sud).

Auditorium J. Gaveau, Fabrique Normant – 18h30

Renseignements : Les Amis du Musée de Sologne - 02 54 96 61 14

SOIRÉE JEUX

10 novembre

Le centre CAF vous propose une soirée ludique ! Venez découvrir de nombreux jeux de société.

Espace Saint Exupéry - Centre CAF 19h30

Renseignements : Centre CAF
02 54 76 16 05

MIEUX VIVRE (trimestriel) • ISSN 1152-2909 • Terres de Loire Habitat - 18 avenue de l'Europe CS 4314 - 41043 BLOIS CEDEX ✆ 02 54 52 29 00 • Directeur de publication : Denis LEBERT • Responsable de publication, rédaction : Coralie DENIS • Routage : Dautry Tromas • Photos © : Terres de Loire Habitat, Istock, AT Média • Maquette : Flamingo Communications • Imprimerie : Imprimerie ISF (Blois)